



COUPES

☎ 04.72.15.30.43 – lundi 14 H. à 18 H.

Réunion du lundi 16 Octobre 2017

Présidence : M. Pierre LONGERE

Présents : MM. Mario DI REZZE, Jean-Pierre HERMEL, Louis CHABAUD, Daniel RAMON, Vincent CANDELA

COUPE DE FRANCE 2017-2018 : UTILISATION DE LA F.M.I. OBLIGATOIRE.

IMPORTANT - 6EME TOUR.

En cas de feuille de match papier, celle-ci est à retourner sous 24h00 à la LAuRAFoot.

Si problème, contacter la Commission au 04 72 15 30 43 dès lundi matin.

Transmission de la FMI dès qu'elle est clôturée et avant le dimanche 20h00.

Horaire officiel : 14h30.

CLASSIFICATION DES TERRAINS

A partir du 3ème tour et jusqu'au 6ème tour inclus, les rencontres doivent se dérouler sur un terrain classé au minimum au niveau 5, 5sy, ou 5sye.

A défaut, le club recevant dispose d'un délai de 48 heures pour trouver un terrain de repli classé, sinon la rencontre sera inversée.

EQUIPEMENTS

Port des équipements fournis obligatoire.

Couleur des maillots :

Visiteur : Bleu, Vert ou Jaune

Recevant : Blanc ou Rouge

Les délégués doivent signaler toute anomalie.

Les vainqueurs du 6ème tour utiliseront pour la suite de la compétition les équipements fournis. PAS DE NOUVELLE DOTATION.

Recettes Entrées

Aucune feuille de recettes. L'intégralité des recettes « entrée » revient au club recevant.

PERMANENCES

COUPE DE FRANCE : Pierre LONGERE 06 26 05 04 89

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE : Patrick BELISSANT 06 20 59 06 45

Responsable suivi FMI : Louis CHABAUD 06 88 29 45 46

Le Président,
M. LONGERE Pierre

Le Secrétaire,
M. CANDELA Vincent